

peignent la nature et se rapprochent de la vérité. C'est cet amour du simple et du vrai dont Descartes a donné l'exemple qui a préparé ce siècle admirable de Louis XIV (1). »

Telle est la grande place que tient la philosophie de Descartes dans la société du dix-septième siècle ; tel est le tableau abrégé et incomplet des services qu'elle a rendus non-seulement à la métaphysique, mais à la morale, aux sciences et aux lettres, telle est la salutaire révolution qu'elle a opérée dans les esprits.

(1) Cet éloge a partagé avec celui de Thomas le prix de l'Académie française, quoique généralement il lui soit inférieur.

## CHAPITRE XXIV

Deux périodes dans l'histoire du cartésianisme. — Première période des disciples immédiats de Descartes. — Le P. Mersenne. — Clerelier. — Services rendus par Clerelier à la philosophie de Descartes. — Jacques du Roure. — Le P. Poisson commentateur et défenseur de la philosophie de Descartes. — Rohault. — Ses conférences cartésiennes. — Succès de son *Traité de physique*. — Ses *Entretiens de philosophie*. — Son explication eucharistique. — De La Forge, médecin et physiologiste. — Théorie de l'union de l'âme et du corps. — Cordemoy, — doctrine des causes occasionnelles. — Scepticisme sur le monde extérieur. — Régis. — Mission cartésienne dans le midi de la France. — Conférences à Paris. — Régis recherché des grands et du prince de Condé. — Tendances empirique en morale et en métaphysique. — Idées innées dépendantes des sens. — De la communication de l'âme et du corps. — Éternité et infinité du monde. — Optimisme. — Accord de la foi et de la raison. — Théologiens cartésiens. — Cally. — La philosophie de Descartes accommodée aux formes de l'École. — Explication cartésienne de l'eucharistie. — Censure de l'évêque de Bayeux. — Intervention de Bossuet. — Robert Desgabets, bénédictin. — Influence de son empirisme sur Régis. — Attaques contre la spiritualité de l'âme. — Doctrine de l'indéfectibilité des substances. — Sa *Critique de la Critique de la Recherche de la vérité*. — Essai de philosophie eucharistique. — Le cardinal de Retz cartésien. — Conférences philosophiques du château de Commercy. — Descartes défendu par le cardinal contre Desgabets. — Caractères généraux des cartésiens de cette première période.

Nous distinguerons deux périodes dans l'histoire du cartésianisme français, l'une qui va de Descartes à Malebranche, et l'autre qui va de Malebranche jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. A la première appartiennent les disciples immédiats de Descartes, antérieurs à Malebranche, ou qui du moins n'ont pas subi son influence, et reproduisent la doctrine du maître sans aucun alliage de saint Augustin et de Platon. La seconde, marquée de l'empreinte du gé-



nie et des doctrines de Malebranche, se distingue de la première par une sorte d'idéalisme augustinien ou platonicien.

Parmi les cartésiens de la première période, il semble que d'abord il faille nommer le P. Mersenne, que Baillet appelle l'homme de M. Descartes, l'ancien de ses amis et de ses sectateurs. Mais si Mersenne a été un ami fidèle de Descartes, il n'en a été qu'un sectateur, quoi qu'en dise Baillet, très-douteux et très-infidèle. Déjà professeur de philosophie à Nevers dans un couvent de son ordre, en 1614, il relève du seizième plutôt que du dix-septième siècle et, malgré sa liaison avec Descartes, il demeura, jusqu'à la fin, dans la confusion et le chaos philosophique qui a précédé le *Discours de la Méthode* (1). Sans doute il admire Descartes, mais il n'admire guère moins Hobbes et Gassendi, et il place le *De cive* à côté du *Discours de la Méthode*. A son fanatisme théologique il allie une singulière tolérance à l'égard des systèmes les plus opposés en philosophie. Il semble, d'ailleurs, ne s'être définitivement arrêté à aucun, et Leibniz reproche avec raison au P. Daniel de se montrer assez mal informé, en faisant du P. Mersenne le cartésien par excellence, dans son *Voyage du monde de Descartes* (2).

Il n'en est pas de même de Clerselier qui fut après lui le correspondant de Descartes à Paris. Avocat au Parlement, d'une noble et riche famille, Clerselier se dé-

(1) Qu'on en juge par le seul titre de son ouvrage sur la Genèse : *Quæstiones in Genesim celeberrimæ, etc., opus theologis, philosophis, medicis, jurisconsultis, mathematicis, musicis vero et catoptricis præsertim utile*, 1 vol. in-fol. Paris, 1623. Il est aussi auteur de *Cogitata physico-mathematica*, Paris, 1674, in-4, qui sont, dit Montucla, un océan d'observations de toute espèce, parmi lesquelles il y en a un grand nombre d'assez puériles.

(2) « Le P. Mersenne n'était pas tant cartésien qu'il s'imagine. Ce Père se partageait entre Roberval, Fermat, Gassendi, Descartes, Hobbes ; et il ne se souciait pas d'entrer avant dans leurs dogmes et leurs contestations ; mais il était officieux envers tous et les encourageait à merveille. » (*Lettre à Remond de Montmort*, édit. Erdm., p. 704.)

voua tout entier au triomphe de la nouvelle philosophie. « Il a tant travaillé, dit le P. Valois, pour ramasser tout ce qui s'est pu trouver des écrits de M. Descartes, et pour les faire imprimer ; il en soutient les sentiments avec tant d'ardeur ; il s'intéresse si fort pour en étendre la secte, pour y conserver ceux qui y sont déjà, pour y faire entrer ceux qui n'y sont pas encore, et pour engager ceux qui ont plus d'esprit et de capacité à l'appuyer par des livres nouveaux, qu'on peut dire qu'il est comme l'âme du parti, et qu'on lui rend par conséquent justice quand on le met au premier rang (1). »

Nul cartésien, sans excepter même les théologiens, n'a eu plus à cœur de défendre la philosophie de Descartes contre tout soupçon d'impiété et d'hérésie. Tel est le principal but de tout ce qu'il a écrit sur Descartes, des préfaces des trois volumes des Lettres de Descartes (2), et de la préface des œuvres posthumes de Rohault. Non-seulement il défend le cartésianisme contre les attaques des théologiens, mais il veut démontrer qu'il résulte une foule d'avantages de la philosophie nouvelle pour la foi orthodoxe. De là le zèle inconsidéré et malheureux qu'il déploya pour la propagation de l'explication eucharistique des lettres au P. Mesland.

Ce qu'il était dans ses écrits, il l'était dans sa vie qui aurait pu être donnée comme un exemple de l'accord de la philosophie de Descartes et de la foi, tant il était d'une exacte et rigide dévotion. « Je ne crois pas dit Bayle, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, qu'il y eût aucun bourgeois de Paris qui allât plus souvent à la messe que le bon M. Clerselier. » Il a édité, avec Louis de La Forge, les *Traité de l'Homme et de la formation du fœtus* ; il a traduit en français les *Objections contre les Méditations* ; il a revu et corrigé la traduction française des *Principes* par l'abbé

(1) *Sentiments de M. Descartes opposés à la doctrine de l'Église*, p. 65, 1 vol. in-12. Paris, 1680.

(2) En 3 vol. in-4, le 1<sup>er</sup> volume est de 1657, le 2<sup>e</sup> de 1666, le 3<sup>e</sup> de 1667.



*picot.* Enfin, c'est à lui que nous sommes redevables de cette collection des Lettres de Descartes, si précieuse pour les sciences et pour la philosophie. Jusque dans les alliances de sa famille, Clerselier eut en vue l'intérêt de la philosophie cartésienne. Sa sœur était mariée à un ami de Descartes, Chanut ambassadeur en Suède; et sans tenir compte de l'opposition de sa famille, il voulut donner sa fille à Rohault, malgré la différence de la fortune et de la naissance, comme au premier et au plus habile des cartésiens (1).

Il faut mentionner, après Clerselier, Jacques du Roure comme un des premiers auteurs cartésiens en France. Nous ne savons rien de sa vie, si ce n'est que Clauberg, pendant son voyage en France, fut en relation avec lui. Du Roure a publié une lettre adressée à Clauberg, dans laquelle était cette phrase, qui fit scandale, et fut vivement relevée par quelques adversaires de Descartes : « Ceux qui suivent Descartes peuvent sans envie laisser aux autres le titre de péripatéticiens, d'épicuriens, de stoïciens, pour prendre celui de philosophes raisonnables. » En 1654, il fit paraître une *Philosophie tirée des anciens et des nouveaux auteurs* (2). Le titre n'a d'autre but que de faire passer la philosophie nouvelle à l'aide d'une alliance prétendue avec la philosophie ancienne, car tout est en faveur de Descartes et non d'Aristote. En tête il place cette citation de Clauberg : « Après les livres divins, il n'en est point que j'estime davantage que ceux de l'illustre Descartes. » Dans un discours préliminaire, adressé à ceux qui étudient la philosophie de Descartes, il loue surtout cette philosophie de ne reposer que sur l'évidence. Puis viennent d'autres discours généraux sur la métaphysique, la théologie naturelle et la logique des péripatéticiens. La

(1) Clerselier est né en 1614 et mort en 1684. Voir ce que dit Baillet de sa personne et de sa famille, liv. VII, chap. VIII.

(2) *La philosophie divisée en toutes ses parties, établie sur des principes évidents, et expliquée en tables et par discours, tirés des anciens et des nouveaux auteurs et principalement des péripatéticiens*, gros in-12. Paris, 1654

logique de Descartes est exposée dans un traité à part où sont rassemblés tous les préceptes, relatifs à la méthode, répandus dans les divers ouvrages de Descartes, et principalement dans le *Discours de la Méthode*. Dispositions pour l'étude des sciences, règles pour les apprendre, moyens pour s'y avancer; telles sont les trois classes dans lesquelles il les divise. Il ne fait d'ailleurs que donner des extraits de Descartes, et il ne mérite guère d'être mentionné que comme un des premiers cartésiens français qui aient écrit en faveur de la philosophie nouvelle.

Pour la science de Descartes, nous mettons au-dessus de Clerselier et de du Roure le P. Poisson de l'Oratoire qui fut aussi un des premiers à répandre les doctrines cartésiennes en France et dans son Ordre. Mathématicien et philosophe, il propagea également la physique et la métaphysique nouvelles (1). En 1668, il publia une traduction française du *Traité de la Mécanique* de Descartes, suivi de l'*Abrégé de musique* avec des éclaircissements (2), et trois années plus tard, un commentaire exact et judicieux du *Discours de la Méthode* (3). Il insiste sur les trois premières parties, mais il renvoie la quatrième, avec la métaphysique, au commentaire général qu'il se proposait de faire de toutes les œuvres de Descartes, et auquel il renonça, par crainte de compromettre davantage sa congrégation inquiétée et suspecte à cause de son attachement à la philosophie cartésienne. Pour la même raison, sans doute, il résista aux instances de la reine de Suède et de Clerselier, qui l'invitaient à écrire la vie de Descartes, et mettaient à sa disposition les matériaux nécessaires. Cependant, à l'occasion

(1) Entré à l'Oratoire en 1660, à l'âge de 23 ans, le P. Poisson mourut en 1710 à Lyon, dans la maison de l'Oratoire.

(2) Paris, 1668, in-4. M. Garnier, dans son édition des Œuvres philosophiques de Descartes, a publié un fragment de la traduction de l'*Abrégé de musique*.

(3) *Commentaire ou Remarques sur la méthode de Descartes*, Vendôme, 1671, in-8. Il donne d'abord un extrait de la méthode de Descartes, puis le commentaire; ce sont des observations divisées par chapitres sur les principaux points de cette méthode.



de la défense portée par le roi contre la philosophie de Descartes, il écrivit, de même qu'Arnauld, une dissertation, demeurée inédite, pour prouver que cette défense était sujette à beaucoup d'inconvénients (1). D'un autre côté, non moins zélé à repousser tout ce qui pouvait compromettre la philosophie de Descartes, il condamne les explications cartésiennes de l'eucharistie (2).

Rohault ne trompa pas les espérances que son beau-père Clerselier avait fondées sur lui pour l'avancement et le triomphe du cartésianisme en France (3). En reprochant, non sans quelque injustice, aux disciples de Descartes leur stérilité et leur attachement servile à la doctrine du maître, Leibniz fait une exception honorable en faveur de Rohault (4). Rohault s'attacha surtout à la physique, où son goût naturel le portait. « La nature, dit Clerselier, par un avantage tout singulier, lui avait donné un esprit tout à fait mécanique, fort propre à inventer et à imaginer toute sorte d'arts et de machines, et avec cela des mains artistes et adroites pour exécuter tout ce que son imagination pouvait lui représenter (5). » Il inventait et il faisait une foule d'expériences, par où il s'acquitta la plus grande réputation. Les jeunes gens de première qualité venaient lui demander des leçons. On lui avait mis entre les mains, dès leur bas âge, MM. les princes de Conti, et il était destiné à être le précepteur du Dauphin, pour les mathématiques et la philosophie, aussitôt que le cours de ses études l'aurait conduit jusque-là. Des professeurs eux-mêmes, dit encore Clerselier, n'ont point eu honte d'abandonner leurs chaires pour

(1) Voir dans la *Biographie universelle* l'article du P. Poisson, par le P. Tabaraud.

(2) Dans la liste des manuscrits de Desgabets on trouve : *Objections proposées contre l'opinion de M. Descartes touchant le Saint-Sacrement, par le P. Poisson.*

(3) Né en 1620 à Amiens, fils d'un marchand.

(4) Lettre à Nicaise. *Fragments philosophiques de M. Cousin*, 2<sup>e</sup> vol.

(5) Préface de Clerselier aux *Œuvres posthumes de Rohault*, 1 vol. in-4. Paris, 1682. Ces œuvres ne contiennent que quelques traités de mathématiques.

devenir ses disciples. Bien plus, sa réputation s'étant étendue en pays étranger, il lui en venait de toutes parts, et en si grand nombre qu'il ne pouvait plus suffire à tous. Toutefois, il a tiré sa plus grande gloire des conférences publiques qu'il faisait tous les mercredis dans sa maison. On y voyait accourir des personnes de toutes les qualités et de toutes les conditions, des prélats, des abbés, des courtisans, des médecins, des philosophes, des écoliers et des régents, des provinciaux, des étrangers et même des dames qui étaient placées au premier rang (1). »

Voici, d'après Clerselier, la méthode que Rohault suivait dans ces conférences. Il expliquait l'une après l'autre toutes les questions de physique, en commençant par l'établissement de ses principes, et descendant à la preuve des effets les plus particuliers et les plus rares. D'abord il faisait un discours d'une heure, après quoi la dispute était ouverte à tout le monde, et il répondait à toutes les objections avec une admirable netteté. Son ouvrage le plus célèbre est le *Traité de physique* dont le succès fut immense, non-seulement en France, mais à l'étranger. « Nos libraires, dit Clerselier, tâchent partout de le contrefaire ; dans les pays étrangers il s'imprime publiquement, et déjà on l'a traduit en plusieurs langues. » En Angleterre il fut annoté par Antoine Legrand, traduit en latin et en anglais par Samuel Clarke (2), et jusqu'à Newton, il fut un livre classique dans plusieurs universités.

Quoique Rohault soit avant tout un physicien, il a traité aussi de la métaphysique dans un petit ouvrage intitulé, *Entretiens de philosophie* (3), dont le but principal est de mettre ses principes, et ceux de Descartes, à l'abri des condamnations civiles et ecclésiastiques qui les menaçaient.

(1) Préface de Clerselier au second volume des *Lettres de Descartes*.

(2) *Jacobi Rohaulti physica latine vertit, recensuit, adnotationibus ex illustrissimi Isaci Newtoni philosophia maximam partem haustis, amplificavit et ornavit Samuel Clarke.* Il a joint aussi à cette traduction des notes d'Antoine Legrand. En peu de temps elle a eu six éditions.

(3) Paris, 1671, petit in-12.



Pour apaiser les partisans de l'École et d'Aristote, il veut prouver l'accord de Descartes avec eux, et la similitude de leurs principes fondamentaux en physique, à quoi il ne parvient qu'en altérant profondément le vrai sens du péripatétisme. Puis, pour désarmer les théologiens, il veut démontrer la conformité des principes de Descartes avec la foi en général et, en particulier, avec le concile de Trente, touchant la transsubstantiation. Rohault a son explication particulière de l'eucharistie, qui n'est pas tout à fait celle de Descartes. Si les qualités sensibles sont de pures modifications de l'âme, il suit, dit-il, que les accidents du pain et du vin ne sont pas dans les choses, mais seulement en nous, et qu'ils sont non-seulement séparables, mais séparés. Or, avons-nous quelque difficulté à concevoir que Dieu puisse faire, par lui-même, dans nos sens les mêmes impressions qu'y faisaient le pain et le vin, s'ils n'avaient pas été changés (1)? Ainsi donc le cartésianisme, selon Rohault, nous fait concevoir clairement la possibilité de cette séparation, tandis que la philosophie de l'École ne peut faire plus que d'établir qu'on ne saurait prouver positivement que c'est impossible. Remarquons que Rohault ne touche ici qu'à la difficulté de l'indistinction des accidents et de la substance, et non à celle de l'indistinction du corps et de l'extension locale qui a soulevé les plus grands orages contre la philosophie de Descartes. Enfin, Rohault produit, en faveur du cartésianisme, le fameux certificat de la reine Christine.

Néanmoins, sous le rapport de la foi, il devint ou demeura suspect, et fut même inquiété dans les derniers temps de sa vie. Son beau-père Clerselier rapporte que son curé, quoique assuré de sa foi, s'étant plusieurs fois entretenu avec lui sur ce mystère, se crut obligé, lorsqu'il lui porta le saint viatique, pour avoir des témoins qui pussent,

(1) Rohault appuie cette explication de l'autorité du P. Maignan. Il ignorait sans doute que le P. Maignan fut obligé de se rétracter dans le chapitre général de son Ordre; peut-être aussi cette rétractation est-elle un peu postérieure.

comme lui, en répondre, de l'interroger, en présence de toute la compagnie qui assistait à cette triste cérémonie, sur les principaux articles de notre croyance. Rohault mourut en 1672, et son cœur fut enterré à Sainte-Geneviève, avec les os de Descartes (1). La grande réputation dont il a joui jusqu'à la fin du dix-septième siècle, nous est attestée, non-seulement par le témoignage de Leibniz, mais par celui des adversaires du cartésianisme, tels que le Père Valois et le Père Lagrange de l'Oratoire qui, avec plus ou moins de sincérité, affectent de le mettre au-dessus de Descartes lui-même. Voici l'éloge qu'en fait le Père Lagrange: « Outre qu'il a beaucoup plus de netteté d'esprit que Descartes et qu'il est plus méthodique, il a tellement ajouté à sa doctrine et expliqué si amplement les plus belles questions de physique, sur lesquelles Descartes n'a dit que très-peu de choses, que ce serait commettre une injustice de ne le pas plus estimer que son maître (2). »

Si Rohault est le physicien par excellence du cartésianisme français, Louis Delaforge en est le physiologiste. Né à Paris, au commencement du dix-septième siècle, il connut Descartes, et il eut même l'honneur d'être de ses amis. Médecin à Saumur, on le voit, quoique catholique, protéger et accueillir tous les cartésiens protestants, tels que Gousset et Chouet, qui venaient étudier ou enseigner dans cette université, la plus célèbre qu'eussent alors les protestants français. Après avoir été le collaborateur de Clerselier, dans la publication posthume du *Traité de l'Homme de Descartes*, il fit paraître, en 1666, son grand ouvrage sur l'âme hu-

(1) Voici l'épithaphe que lui fit Liénard, médecin de la Faculté de Paris, doyen en 1680, son disciple et son ami, héritier de ses papiers et de sa bibliothèque, grand cartésien et ami de Molière.

Quos unum doctrina facit, compingit in unum,  
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor corque Rohaldi.  
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras  
Appendit fidi officiis cumulatus amici.

(2) *Les Principes de la philosophie contre les nouveaux philosophes*. Paris, 1675, in-12.



maine (1). Dans une longue préface, il cherche à montrer les points de ressemblance entre la doctrine de Descartes et celle de saint Augustin, afin d'autoriser l'une par l'autre. L'esprit, d'abord dans sa nature, puis dans ses facultés, et enfin dans ses rapports avec le corps, voilà l'ordre et les divisions de son ouvrage. Comme Descartes, il met dans la seule pensée l'essence de l'esprit de l'homme, d'où il tire son immatérialité et son immortalité. Mais à la différence de Descartes, il se permet quelques conjectures sur la nature de cette immortalité, et il attribue à l'âme, dans une autre vie, toutes les choses qui suivent nécessairement de son essence, quand on la considère en elle-même, et indépendamment de son union avec le corps. Par idées innées il entend, comme Descartes, des idées que l'esprit a naturellement la faculté de former, de la même façon que l'on dit que la goutte et la gravelle sont naturelles à certaines familles, quand les personnes apportent des dispositions prochaines à ces maladies.

Il combat, avec vivacité et avec esprit, les espèces corporelles, réelles, intentionnelles, que les péripatéticiens confondaient avec les idées elles-mêmes, ou du moins employaient pour expliquer la perception. C'est métamorphoser l'âme en un petit ange logé dans le cerveau et occupé à contempler les espèces qui lui viennent des objets, comme autant de divers petits tableaux qui lui représentent tout ce qui se passe au dehors, à la manière à peu près d'un homme qui regarde dans un miroir. Les espèces corporelles ne sont pas autre chose, selon Delaforge, que le changement apporté par les objets au mouvement du cours des esprits qui sortent de la glande pinéale, et qui sont l'occasion à propos de laquelle telle ou telle pensée naît dans notre esprit (2).

Vient ensuite la question de l'union et des rapports de

(1) *Traité de l'âme humaine, de ses facultés et fonctions et de son union avec le corps, d'après les principes de Descartes*, 1 vol. in-4, Paris, 1666. La même année, il fut traduit en latin par Flayder.

(2) Chap. x, *Des espèces corporelles et des idées ou notions intellectuelles*.

l'âme et du corps à laquelle il a donné de nouveaux développements (1). Il distingue deux causes de l'alliance entre les pensées de l'âme et les mouvements du corps, d'abord une cause générale, la volonté divine, et ensuite une cause particulière, la volonté humaine. Dieu seul est la cause générale de cette alliance de l'âme avec le corps, alliance dont on ne saurait trouver la raison ni dans l'âme ni dans le corps. Cette association, constante chez tous les hommes, entre les mouvements du corps et les idées de l'esprit, a été établie par Dieu aussitôt que le corps a pu donner à l'esprit occasion d'avoir quelque pensée, et aussitôt que l'esprit a pu exécuter quelque mouvement dans le corps. Mais, à côté de cette cause générale et prochaine, Delaforge fait encore une place à la volonté de l'âme. Dieu n'est cause efficiente et prochaine que de ces rapports de l'âme et du corps qui ne dépendent pas de l'âme. L'âme étant une chose pensante, selon Delaforge, elle ne peut être cause que de ce dont elle a conscience. Quant aux mouvements corporels qui dépendent d'actes volontaires de l'esprit, ils ont pour cause directe et efficiente la volonté humaine. Ainsi il admet des rapports involontaires entre l'âme et le corps dépendant directement de Dieu, et des rapports volontaires dont la volonté est la cause directe et efficiente. On ne peut donc, avec quelques historiens, considérer Delaforge comme le premier auteur de la doctrine des causes occasionnelles en France, puisqu'il laisse à la volonté une certaine part de réalité efficiente (2).

Le premier qui, parmi les cartésiens de France, enleva

(1) Chap. xiv, xv, xvi.

(2) Le cartésien hollandais Jacques Gousset attribue à Delaforge d'être l'inventeur du sentiment des causes occasionnelles. « Delaforge, dit-il, avait âge d'homme, était catholique, et exerçait la médecine à Saumur; j'étais jeune, puritain et étudiant en théologie, néanmoins nous liâmes amitié. C'était environ en 1658 que m'étant venu voir, il m'entretint, la première fois, de son sentiment sur ce qu'un être demeure dans le même état où il est jusqu'à ce qu'il en soit retiré ou chassé par une cause extérieure. » (*Causarum primæ et secundarum realis operatio, etc.* Le-warden, 1116.)



à l'âme humaine le pouvoir de diriger le mouvement, de même que celui de le produire, ne fut pas Delaforge, mais Géraud de Cordemoy, conseiller du roi et membre de l'Académie française (1). Avocat au barreau de Paris, il publia un discours cartésien, sur la distinction de l'âme et du corps, qui lui valut d'être placé par Bossuet auprès du Dauphin en qualité de lecteur ordinaire. Il a composé pour le jeune prince, son élève, quelques ouvrages historiques dont nous n'avons pas à nous occuper. En philosophie, il n'a écrit que six discours publiés sous le titre de *Discernement de l'âme et du corps* (2). Les quatre premiers traitent des corps, de la matière, du mouvement des machines artificielles et des machines naturelles, de la première cause du mouvement; les deux derniers, de l'union de l'âme et du corps, de leur action réciproque, de leur distinction, de leurs opérations et des effets de leur distinction. En toutes ces questions, Cordemoy se montre excellent cartésien; il ne se sépare de Descartes qu'au sujet de la divisibilité à l'infini de la matière, pour admettre des substances indivisibles principes des corps (3).

Dans le troisième discours, il cherche à prouver que les machines artificielles et les machines naturelles ont la même cause de mouvement, c'est-à-dire que, dans les unes comme dans les autres, tout s'explique par un pur mécanisme.

(1) Né à Paris au commencement du dix-septième siècle, d'une ancienne famille d'Auvergne.

(2) Paris, 1666, 1 vol. in-12. Une troisième édition a été publiée en 1690 en 2 vol. in-12, sous le titre de *Dissertations philosophiques sur le discernement du corps et de l'âme*. Dans le second volume sont contenues deux dissertations nouvelles, l'une sur la parole, l'autre sur le système de Descartes.

(3) « J'ai reconnu que l'on ne saurait concevoir les corps que comme des substances indivisibles et que l'on ne saurait concevoir la matière que comme un amas de ces mêmes substances. » (1<sup>er</sup> Disc. des corps et de la matière.) Leibniz signale en plusieurs endroits cette infidélité de Cordemoy aux principes de Descartes : « S'il n'y a point de véritables unités substantielles, il n'y aurait rien de substantiel et de réel dans la collection. C'était ce qui avait forcé M. Cordemoy à abandonner Descartes en embrassant la doctrine des atomes de Démocrite pour trouver une véritable unité. » *Système nouveau de la nature*, Erdm., p. 126.

Dans le quatrième, il montre qu'un corps n'en peut mouvoir un autre et que c'est quelque esprit qui seul peut le faire mouvoir. Mais quel est cet esprit? Ce n'est pas le nôtre, ce n'est pas notre propre volonté. Le mouvement a lieu indépendamment de notre volonté; nous pourrions troubler l'ordre du monde, en augmentant le mouvement qui s'y trouve, s'il dépendait de notre volonté d'en produire. Enfin, si nos volontés pouvaient produire des mouvements, elles les conserveraient; or nous savons, par expérience, qu'elles ne peuvent conserver celui dont elles souhaitent le plus ardemment la durée. « Donc, dit-il, s'il reste quelque lieu de dire que l'âme meut le corps, c'est au même sens qu'on peut dire qu'un corps meut un corps. Car, comme on dit qu'un corps en meut un autre, lorsqu'à cause de leur rencontre, il arrive que ce qui mouvait déjà ce corps vient à le mouvoir du côté vers lequel cette âme veut qu'il soit mù. On peut dire qu'une âme meut un corps, lorsqu'à cause qu'elle le souhaite, il arrive que ce qui mouvait déjà ce corps, vient à le mouvoir du côté vers lequel cette âme veut qu'il soit mù, et il faut avouer que c'est une façon commode de s'expliquer, dans l'ordinaire, que de dire qu'une âme meut un corps et qu'un corps en meut un autre, parce que, comme on ne cherche pas toujours l'origine des choses, il est souvent plus raisonnable, suivant ce qui a déjà été remarqué, d'alléguer l'occasion que la cause d'un tel effet. »

Cordemoy est encore plus explicite dans le cinquième discours, de l'*Union de l'âme et du corps* : « A considérer la chose exactement, il me semble qu'on ne doit pas trouver l'action des esprits sur le corps plus inconcevable que celle des corps sur les esprits, car nous reconnaissons que, si nos âmes ne peuvent mouvoir nos corps, les corps ne peuvent aussi mouvoir d'autres corps; et comme on doit reconnaître que la rencontre de deux corps est une occasion à la puissance qui mouvait le premier de mouvoir le second, on ne doit point avoir de peine à concevoir que notre volonté soit une occasion à la puissance qui meut